



COMITE CENTRAL D'ENTREPRISE

Date de la réunion	Jeudi 31 octobre 2019
Horaires	9h à 17h
Site	Hotel Mercure, Boulogne-Billancourt
Elu(s) CFE-CGC	Cédric Normand

Réunion du CCE

1. Approbation des PV des dernières réunions.

PV approuvés : 9 et 26 septembre

2. Consultation sur le projet de cession des titres de la société Idean Capgemini Creative Studios à Capgemini Consulting

a. Présentation du rapport Sextant

Les points du champ de mission liés aux valorisations des titres et apports n'ont pu être analysés car ils sont encore en cours d'estimation par la direction. Les élus regrettent ce manque d'information.

b. Recueil d'avis

Pour les élus, ce rapprochement juridique de la société Idean avec Capgemini Consulting fait sens puisque Idean travaille déjà avec Capgemini Consulting qui pilote les activités Idean. Cependant la direction n'a pas communiqué à ce stade la valorisation et les modalités de paiement, ce qui ne permet pas d'en évaluer les impacts. Les élus prennent note que la direction s'est engagée à fournir ces éléments aux élus et au cabinet Sextant, dès qu'ils seront connus.

- *L'avis complet est disponible sur demande auprès de vos élus CFE-CGC.*

3. Consultation sur le projet de cession de l'activité prépaiement

a. Présentation du rapport Sextant

Le bilan de Prosodie depuis son entrée dans le Groupe est assez mitigé. Au-delà des performances opérationnelles insuffisantes ces dernières années, le Groupe n'a pas été en mesure de diffuser le modèle Prosodie dans les autres entités opérationnelles. Le maintien de l'entité n'est ainsi plus jugé comme stratégique.

Alors que Prosodie était la locomotive de la France en termes de marge entre 2012 et 2016, les performances se sont fortement dégradées au cours des deux derniers exercices... Si les performances sur Odigo restent satisfaisantes, les autres activités de Prosodie sont en difficulté.

Des questions ?

Abla Mokhtari

Sogeti France – 06.18.78.55.97

Cédric Normand

Sogeti France – 06.44.23.94.97



Stéphane Mistral-Bernard

Capgemini TS – 06.58.34.10.01

Alain Jammes

Capgemini TS – 06.30.37.68.26



3 types d'activités de prépaiement sont délivrées : Cartes cadeau (3P), Natixis et Sodexo.

Natixis va racheter les droits de propriétés. Les 3 collaborateurs concernés par l'activité Natixis sont intéressés pour intégrer la société. Les négociations des conditions d'embauche ont débuté. Les autres activités Sodexo et 3P seront reprises par une nouvelle société, créée par un salarié.

b. Recueil d'avis


Les élus prennent acte que la direction souhaite se séparer de ces activités, ainsi que de l'engagement de la direction dans la recherche de solutions qui permettent de maintenir l'emploi des 6 salariés concernés dans les sociétés d'accueil et d'un salarié restant dans le groupe.

⇒ *L'avis complet est disponible sur demande auprès de vos élus CFE-CGC.*

4. Consultation sur le projet d'apport partiel d'actifs de la société Prosodie à la société Capgemini Technology Services

a. Présentation du rapport Sextant

L'intégration au sein de CIS des équipes Infra et la mise en place du contrat de services auront des conséquences pour les salariés Infra Odigo. Par ailleurs, le maintien du niveau des effectifs sera lié à la capacité d'Odigo à croître plus vite que les économies de coûts attendues sur l'infra.



RECOMMANDATION SEXTANT

Nous préconisons aux élus d'être très vigilants quant aux mesures mises en place par la direction pour accompagner les salariés et de surveiller dans le temps l'évolution des indicateurs d'absentéisme et de turnover de la population concernée par ce projet.

De plus, l'activité de gestion d'infrastructure non Odigo est en déclin, pénalisée par l'érosion et la perte de contrats. Cela questionne quant à son devenir et celui de ses salariés, d'autant plus que ces contrats ne sont pas tous dans le modèle économique de CIS.

Afin de limiter les risques, les activités d'hébergement rejoignent dans un 1er temps CIS dans une structure opérationnelle détournée et gérée comme aujourd'hui. Selon nous, dans un 2nd temps, ces activités pourraient intégrer les BL CIS, et le contrat Odigo géré comme n'importe quel autre contrat.

Enfin, les activités Projets d'intégration transférées au sein de Capgemini TS seront réparties entre Apps et ATS, en fonction du contrat actuel et de la géographie.

L'intégration des activités de Prosodie au sein de Capgemini TS démarrera le 1er janvier 2020.

Des questions ?

Abla Mokhtari

Sogeti France – 06.18.78.55.97

Cédric Normand

Sogeti France – 06.44.23.94.97



Stéphane Mistral-Bernard

Capgemini TS – 06.58.34.10.01

Alain Jammes

Capgemini TS – 06.30.37.68.26



Une majorité des effectifs serait amenée à rejoindre CIS qui portera les activités d'hébergement.

Le transfert sera réalisé, sauf exception, par application de l'article L 1224-1 du code du travail.

Outre le niveau de rémunération et l'ancienneté, la qualification devrait aussi être maintenue, mais l'opération recouvre des réalités différentes selon les entités cibles. La matrice de transposition qui va être utilisée repose sur le pivot du « Global Grade » qui sera conservé.

Global Grade	Unified Grade CIS	Local Grade Prosodie	Global Grade SOGETI ATS
A	A3	A1	A
	A4	A2	A
	A5	A3	A
B	B1	B4	B
	B1	B5	B
	B2	B6	B
C	C1	C7	C
	C2	C8	C
D	D1	-	-
	D2	D9	D
E	E1	-	-
	E2	E10	E
F	F	F	F

Le transfert dans les différentes entités de Capgemini TS concernera tous les salariés sans exception et chacun devra s'adapter à un nouvel environnement de travail, ce qui peut, en fonction des collectifs concernés, révéler des situations diverses.

En synthèse :



LES POINTS POSITIFS

- Les salariés de Prosodie ne seront plus dans une entité qui n'investit pas sur leurs métiers et vont **rejoindre des collectifs cohérents** (Hébergement dans CIS...)
- Ce projet peut améliorer l'efficacité de la gestion des infrastructures Odigo** et permettre ainsi d'être plus compétitif, selon le niveau de marge que prendrait CIS
- Les changements seront progressifs**, il ne devrait pas y avoir de « big bang » selon votre direction, avec notamment une entité et un management dédié au sein de CIS
- De façon assez unanime, **les compétences techniques des salariés Prosodie sont reconnues** et attendues par vos directions.
- Une transition qui a déjà démarré**, notamment pour les salariés fléchés vers CIS avec la présence d'une équipe de management de transition dès 2019, en amont de l'APA
- Un management et des équipes RH qui semblent conscients que la **communication de proximité** et **une montée progressive vers l'assistance technique** seront les facteurs clés de succès
- Intégrer Capgemini TS doit également permettre **d'offrir de nouvelles perspectives aux salariés** : acquérir à moyen terme de nouvelles expériences et découvrir de nouveaux environnements et/ou secteurs d'activité, ce qui est selon nous un facteur clé d'employabilité



DES POINTS DE VIGILANCE

- Attention a contrario **que le niveau de contribution que souhaite prendre CIS sur la gestion des infrastructures Odigo ne viennent pas limiter la compétitivité de l'offre**, notamment les 1^{ères} années où les gains de productivité n'auront pas été encore générés
- La manière de travailler pour les salariés de l'Infra Odigo va évoluer** du fait même des gains de productivité qui seront attendus (30% en 3 ans) et doit donc être accompagné
- Le modèle de l'AT sera-t-il accepté par les salariés ?** D'autant plus que si Odigo ne rencontre pas le succès escompté, le nombre de salariés appelés à faire de l'AT risque d'augmenter
- Quel avenir pour les salariés qui n'accepteraient pas ce changement ?** Devront-ils envisager une mobilité intra Groupe ou se repositionner sur le marché du travail ?
- Les effectifs qui rejoignent Apps ou ATS vont se retrouver dilués dans des collectifs imposants, avec des caractéristiques RH qui diffèrent (âge moyen et rémunération plus élevé). Attention à s'assurer de leur bonne intégration
- Les services RH des entités cibles ne semblent pas avoir encore étudié dans le détail le profil des salariés
- Le projet de courrier aux salariés transférés ne serait pas encore défini : il s'agira de s'assurer que les salariés auront bien la communication de la fiche de rôle cible

Des questions ?

Abla Mokhtari

Sogeti France – 06.18.78.55.97

Cédric Normand

Sogeti France – 06.44.23.94.97



Stéphane Mistral-Bernard

Capgemini TS – 06.58.34.10.01

Alain Jammes

Capgemini TS – 06.30.37.68.26



b. Recueil d'avis

Les élus du CCE identifient cette transition comme un risque sérieux à la pérennité des emplois des salariés transférés. Ils demandent à la direction :

- de disposer des informations manquantes dont le contrat de service Odigo-CIS et le business plan associé (CA, économies de coût par nature, effectif cible annuel sur la durée du contrat), afin que le cabinet Sextant puisse compléter son expertise,
- un plan d'accompagnement dédié pour les salariés transférés,
- un reporting trimestriel dans les futures instances CSE.

⇒ *L'avis complet est disponible sur demande auprès de vos élus CFE-CGC.*

5. Projet d'OPA sur Altran :

a. Réponse de la Commission européenne & présentation de la note Sextant

Le sujet étant confidentiel, il est difficile de vous retranscrire le contenu des présentations ainsi que les échanges avec les intervenants.

Cependant, la commission Européenne a conclu que la concentration ne soulève pas de problème de concurrence. L'Association de Défense des Actionnaires Minoritaires (Adam) a déposé devant la Cour d'appel de Paris un recours en annulation de la décision de l'AMF de déclarer conforme l'offre publique d'achat de Capgemini sur les actions d'Altran. L'Adam a jusqu'au 7 novembre pour développer ses motifs dans un mémoire.

Le calendrier de l'opération est suspendu pour l'instant. Le 4 décembre, le président de la cour d'appel décidera si la suspension est maintenue ou non.

Enfin, les juges devront se prononcer avant le 24 mars 2020 (peu probable à priori selon l'expert).

6. Consultation sur le projet de déménagement des équipes Odigo et de certaines équipes « services partagés » du 147

a. Présentation du rapport Sextant

Odigo ainsi que certaines équipes de services partagés vont emménager à 100m du 147 afin de libérer un peu de place sur ce site. Le cabinet Sextant n'ayant reçu les réponses à leurs questions que ce lundi 28/10, ils ne sont donc pas dans la mesure de présenter leur rapport.

Besoins des équipes des centres partagés RH, Paie et Group IT (68 personnes) :

- **Equipes RH et Paie (46 personnes)**
 - CSP RH : 22 personnes
 - CSP Paie : 8 personnes
 - RSE : 6 personnes
 - Mobilité et Employabilité : 5 personnes
 - Mobilité internationale : 5 personnes venant de Kléber.
- **Equipes Group IT (22 personnes)**
 - Global Apps : 11 personnes
 - Global Infra : 11 personnes

La durée d'engagement ferme est de 24 mois.

Des questions ?

Abla Mokhtari

Sogeti France – 06.18.78.55.97

Cédric Normand

Sogeti France – 06.44.23.94.97



Stéphane Mistral-Bernard

Capgemini TS – 06.58.34.10.01

Alain Jammes

Capgemini TS – 06.30.37.68.26



b. Recueil d'avis

Ce projet démontre que le principe du « tout Flex Office » ne fonctionne pas. Les élus du CCE constatent que la stratégie immobilière du groupe est inadaptée à la situation de croissance en France, avec des conséquences financières et des impacts sur les conditions de travail des salariés.

Les élus rappellent qu'ils ont mandaté le cabinet Sextant pour une expertise sur les 2 volets suivants :

- Effectuer l'analyse de la stratégie et des process de l'immobilier en France
- Étudier l'impact financier dans le cadre de la prise de locaux complémentaires au 147 en Ile de France.

A ce stade, le Cabinet Sextant ne dispose pas des éléments pour mener à bien cette expertise. Les élus du CCE demandent à la direction de fournir tous les éléments demandés.

De plus, les élus du CCE constatent que les travaux du CHSCT Capgemini TS Ile de France sont toujours en cours et que son expertise est attendue pour novembre. Les élus du CCE demandent que les résultats des travaux des CHSCT sur les impacts sur les conditions de travail et notamment les expertises soient restituées au CCE.

Les élus du CCE demandent que ce projet soit réellement l'occasion :

- D'adapter le nombre de postes aux besoins réels des équipes transférées, et d'assurer un poste fixe à chaque salarié,
- D'augmenter le nombre de salles de réunion et de Bubble.

⇒ *L'avis complet est disponible sur demande auprès de vos élus CFE-CGC.*

7. Consultation sur le projet d'aménagement du bâtiment « Hémisphère » (Rouen / Isneauville)

Comme déjà souligné dans l'avis du 29 septembre, les élus du CCE demandent :

- Que la direction prenne des places de parking supplémentaires en nombre suffisant auprès de la société AXA.
- Que l'accès par l'escalier soit possible et non réservé à l'évacuation, l'utilisation d'un ascenseur ne devant pas être obligatoire dans une structure avec si peu d'étages, les espaces Capgemini se situant au 2ème étage,
- Que le nombre de postes soit adapté aux besoins réels, sans avoir recours au flex-office, le fonctionnement en flex-office retenu au 147 ayant montré ses limites. En effet, les comptages actuels montrent déjà une sur occupation des 3 plateaux certains jours.
- Que des espaces soient pris au 1er étage afin de réaliser un aménagement cohérent avec les besoins en postes de travail, salles de réunion, salle de repos, locaux liés à la représentation du personnel... Tous les exemples d'aménagement des sites en France montrent une sous-estimation des besoins et mettent les salariés dans des conditions de travail qui ne sont pas adaptées.

De plus les élus du CCE demandent la mise en place dès maintenant d'une commission inter-CHSCT (Prosodie, ATS/Infra et Capgemini TS) à transformer par la suite en commission inter instances RP (Edition de solutions, Appli et Infra).

Des questions ?

Abla Mokhtari

Sogeti France – 06.18.78.55.97

Cédric Normand

Sogeti France – 06.44.23.94.97



Stéphane Mistral-Bernard

Capgemini TS – 06.58.34.10.01

Alain Jammes

Capgemini TS – 06.30.37.68.26



8. Group IT

a. Information sur le projet PAM (Privileged Access Management)

Le but est d'enregistrer toutes les actions faites sur les infrastructures Group IT par les collaborateurs Group IT ayant un profil Administrateur. Cela représente 20 collaborateurs en France.

⇒ Les objectifs sont de permettre de rejouer des actions déroulées en cas d'incident, et d'identifier plus rapidement la cause d'un incident.

b. Réinitialisation de mot de passe automatique

Aujourd'hui : l'utilisateur doit créer un ticket dans ITSM pour que ses mots de passe soient réinitialisés.
 Demain : mise en place d'un self-service permettant aux utilisateurs de réinitialiser automatiquement leurs mots de passe sans générer de ticket ni contacter le Service Desk (même si cette possibilité restera disponible).

⇒ Les objectifs sont de faire gagner du temps aux utilisateurs, ainsi que de libérer du temps au Service Desk.

9. Point et décision sur l'affectation du patrimoine du CCE de l'UES Capgemini au CSEC de l'UES Capgemini.

Les élus du CCE mandatent le secrétaire ainsi que la trésorière pour assurer les derniers actes de gestion et de représentation juridiques nécessaires aux dernières opérations de transfert vers le CSEC.

Motion complète disponible sur demande auprès de vos élus CFE-CGC.



Des questions ?

Abla Mokhtari

Sogeti France – 06.18.78.55.97

Cédric Normand

Sogeti France – 06.44.23.94.97



Stéphane Mistral-Bernard

Capgemini TS – 06.58.34.10.01

Alain Jammes

Capgemini TS – 06.30.37.68.26